



Sortie petite journée vendredi 9 février 2018 Rocher Mignot et le Marais d'Itteville

Départ / Arrivée :

Parking de la salle municipale de Noyer Courteau (bâtiment au bardage de couleur verte)
– Bouray sur Juine
RDV 9h30 marché Paray ou 10h15 sur place. Repas tiré du sac.

Suggestion d'itinéraire pour ceux qui vont directement sur place (prévenir Eliette avant)

29 km de Paray, 45 mn : Rejoindre N7 puis N445 direction Brétigny continuer sur D19 puis D449. Traverser Lardy Le Paté. Entrer dans Bouray sur Juine poursuivre sur la D99. Parking de la salle municipale de Noyer Courteau (bâtiment au bardage de couleur verte)

GPS Lat.: 48.515894 – Long. : 2.300403.

Parcours

14 km, (près de 4h de marche + les arrêts),

Cette randonnée alterne les passages en sous-bois, les champs et une zone de marais avec un observatoire. Parcours varié et très boueux si intempéries, quelques passages dans les traces des sangliers qui rendent le cheminement difficile, les guêtres et bâtons sont vivement recommandés.

Matin - Départ Ouest le long de la D99 après le contournement du Noyer Courteau, nous descendrons plein Sud à travers les champs des Hospitaliers pour atteindre le bois de la Fosse Blanche et le Rocher Mignot sur la platière. Nous cheminerons jusqu'au GR1 et le PR à travers la plaine Haute jusqu'à la Sablière d'Orgement .

Pique Nique à la Sablière.

Après-midi. Nous repartirons sur la rue goudronnée qui serpente dans une zone d'habitation de la Butte La Justice. **Prudence** – rue très étroite marche en file indienne obligatoire - . On traversera la D449 et entrerons dans Itteville par la rue de la porte de Bouray et cheminerons jusqu'à la rue Forget pour aller à l'observatoire de l'Aveau. Nous repartirons Ouest sur la piste agricole en lisière de bois et des marais dans les traces laissées par les sangliers qui rendent le cheminement difficile (les guêtres et bâtons sont vivement recommandés). Nous arriverons à la barrière forestière et suivrons la route le long du parc du château jusqu'au parking.

Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**
Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

Si vous avez besoin de vous arrêter, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier